

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté

ABONNEMENTS

UN AN	MOIS	SEMAINES
20 fr.	11 fr.	6 fr.
24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, exclusivement aux BUREAUX DU JOURNAL. A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

LA JOURNÉE

Si l'on en croit les nouvelles américaines, les insurgés cubains auraient remporté sur les Espagnols quelques avantages. Leur troupe grossirait. Enfin les Américains auraient débarqué de nouveaux hommes et de l'artillerie. Ces nouvelles ne sont pas confirmées.

La Chambre a élu comme second vice-président M. Mesureur.

Le Sénat a adopté un amendement important à la loi sur la police sanitaire des animaux.

L'Instituteur Socialiste

Ce n'est point notre intention de discuter ce manifeste que 38 députés socialistes viennent de lancer. Il ne contient rien de bien nouveau et l'air est connu. Nous voudrions en retenir un mot, un seul mot, mais singulièrement caractéristique et intéressant. Voici ce mot en chassé dans la phrase qui le contient: « Nous sommes et nous voulons demeurer les collaborateurs directs de cette démocratie laborieuse de l'agriculture, du commerce et de l'enseignement, qui, par un million de suffrages, vient de manifester son double désir d'en finir avec la politique de réaction et d'inaugurer l'ère des réformes qui, en améliorant immédiatement le sort des travailleurs, préparent l'avènement de la société future ».

En bon français, ceci veut tout simplement dire : le succès des socialistes aux élections est dû en grande partie « à la démocratie laborieuse de l'enseignement », c'est-à-dire aux instituteurs. Ils sont nos « collaborateurs directs », et nous entendons que cela continue d'être ainsi.

Est-il vrai que les hommes qui ont en France la mission sacrée d'instruire les petits enfants, de leur faire aimer la patrie et le devoir, est-il vrai que ces hommes ont soutenu de toutes leurs forces les candidats socialistes? Est-ce à juste titre que les députés socialistes élus se vantent de cette collaboration et réservent une place à part, parmi leurs amis, à la « démocratie laborieuse de l'enseignement », c'est-à-dire, aux instituteurs.

Voilà la question qui se pose et qui devrait inquiéter un gouvernement plus soucieux du bon ordre et de l'avenir de la France. — Nous n'hésitons pas à répondre pour notre part : oui, cela est vrai, oui, les instituteurs ont été partout (sauf exceptions très honorables naturellement) les soutiens des candidats les plus avancés : partout ils ont combattu contre le gouvernement. Pour s'en convaincre il suffit d'interroger les députés élus malgré les instituteurs. Partout ils ont mené à la bataille l'opposition radicale-socialiste.

Les républicains du parti Ferry ont tenu autrefois à ce que les instituteurs fussent nommés par les préfets et non par leurs chefs naturels les inspecteurs d'Académie. Les opportunistes ont voulu aussi s'assurer pour leur réélection de précieux auxiliaires. Ils ont tenu à faire des instituteurs leurs agents électoraux. Pendant un temps ils ont réussi. Mais aujourd'hui, par une juste punition de leur égoïsme et par un naturel revirement, les instituteurs se retournent contre eux ; ils se révoltent contre ces hommes qui ont voulu faire d'eux des agents ; ils deviennent des facteurs de révolution et des fauteurs de socialisme.

Pourquoi donc les instituteurs resteraient-ils fidèles au parti modéré? Est-ce que les socialistes ne leur donnent pas contre ce « cléricalisme » qu'on leur a appris à haïr autant et plus de garanties que les opportunistes? Est-ce que ces socialistes ne se donnent pas comme un parti fondé sur la Science, sur cette Science qu'on leur a appris à idolâtrer, en la puissance de laquelle on leur a appris à avoir la foi du charbonnier? Est-ce qu'ils ne restent pas fidèles aux principes que leur a inculqués la maçonnerie *lique de l'enseignement*, fondée par Ferry et Jean Macé, menée aujourd'hui par M. Bourgeois ! Comment les instituteurs ne seraient-ils pas socialistes ? Ils ont de toutes les sciences une légère teinture, assez pour mépriser ceux qui les ignorent, pas assez pour s'apercevoir de leur propre ignorance, de la vanité et de la relativité des connaissances qu'on leur a données toutes faites. Ils sont d'ailleurs malheureux : du peuple par leur origine, ils sont par leurs fonctions des sortes de demi-bourgeois. Il est naturel qu'ils méprisent ce peuple d'où ils sortent et envient cette bourgeoisie où ils aspirent. Comment dès lors ne seraient-ils pas socialistes, comment ne voudraient-ils pas détruire une société, un gouvernement qui leur a tant promis, qui a fait d'eux les éducateurs et comme les prêtres de la société future et qui leur a si peu donné ?

Qu'on l'ait voulu ou non, on a envoyé l'instituteur dans les communes comme l'ennemi du curé ; il s'est imbu de cette idée que la tâche lui incombait de miner les vestiges des superstitions religieuses. Il aurait fait beau voir que l'instituteur fut catholique et allât à la messe ; il n'aurait pas eu un avancement bien rapide. — La force des choses a fait les instituteurs tout puissants dans beaucoup de communes. La plupart des communes sont dans l'un de ces deux cas : ou le maire est un gros propriétaire instruit et sachant faire sa petite besogne administrative, et dans ce cas c'est un conservateur ou un modéré et alors l'instituteur est son ennemi ; ou bien le maire est quelque radical ou socialiste, et l'instituteur est tout puissant. Dans les deux cas, chef de la majorité ou de la minorité, l'instituteur est très puissant dans les élections ; et son influence est acquise aux radicaux et aux socialistes.

Malgré les ordres aux inspecteurs et aux préfets, malgré les circulaires, le ministre Méline a été partout combattu par les instituteurs. Ils se sont mêlés à la bataille électorale, partout attaquant le « cléricalisme » dans la personne du pauvre M. Méline ou de son collègue, M. Rambaud. J'en sais un, à la campagne, qui du haut de la tribune, à une réunion publique, criait : « Le père Méline est un vieux veau ! » Voilà n'est-ce pas qui en dit long sur l'état d'esprit des instituteurs (1). Il aurait fallu pour tenir en bride ces réformateurs fougueux un gouvernement très énergique décidé à casser aux gages le premier délinquant. Mais allez donc aujourd'hui chercher un pareil gouvernement : les gouvernements républicains n'ont d'énergie que pour défendre contre le clergé les fameux « droits de l'état laïque ».

Les instituteurs socialistes, voilà, si l'on n'y prend garde — et peut-être est-il trop tard pour y prendre garde — voilà ce qui tuera la troisième République, la République opportuniste, bourgeoise et franc-maçonne ! Et c'est sa politique antireligieuse qui l'aura tuée, car l'instituteur, tel qu'il devient aujourd'hui, n'est-il pas le produit de l'« anticléricalisme » ?

(1) Nous serions reconnaissant aux lecteurs de la France Libre qui connaissent des faits certains de ce genre de nous les communiquer. Il serait curieux de constituer un dossier de ces faits.

L'APOSTAT CAMPER

Notre vertueux confrère, le *Nouveliste de Lyon*, a publié dans son dernier numéro un article intitulé : « L'Apostat Camper », et dans lequel je relève les passages suivants :

L'abbé Camper, prêtre interdit, qui s'est présenté contre le duc de Rohan, a traité dans ses conférences les jeunes filles de « grenouilles de sacristie » et les églises de « réceptacles d'ombre et de confessionaux infâmes ». L'abbé Camper est un de ces hommes qui ont voulu tirer de la démocratie chrétienne toutes les conséquences qu'elle comporte, et s'il n'a pu trouver pour la défendre et pour défendre sa politique, les organes qui jadis l'ont servi, c'est que les temps sont changés et qu'on a fini par voir où nous conduisaient de tels principes.

Certes, il est douloureux d'avoir à faire de telles constatations, mais c'est le devoir de la presse catholique de distinguer le mal du bien et de signaler la conséquence qu'aboutissent les idées de désorganisation et de révolte.

ses congénères libéraux. La France Libre, par contre, propage les idées de désorganisation, d'apostasie et de révolte. Depuis que notre confrère a démenagé, du Vatican dans ses bureaux, l'infaillibilité pontificale, c'est une chose entendue et contre laquelle nul raisonnement ne saurait prévaloir.

Aussi, dans ma lassitude de répéter qu'un journaliste n'est pas un dentiste, qu'une affirmation n'est pas une preuve et que le mensonge n'est pas une institution chrétienne, je n'essaie même plus de discuter le cadeau que l'on nous fait du prêtre cascadeur. Usant à mon tour du procédé simpliste, qui consiste à se débarrasser dans la poche du voisin de ses débris personnels, je me borne, pour toute réponse, à une information qui présente, sur celle de notre confrère, l'avantage d'être sinon vraie, du moins vraisemblable.

« L'élection de M. le duc de Rohan, député catholique, est attaquée, sous prétexte de pression cléricale par M. l'abbé Camper, prêtre à moitié défrôqué et complètement interdit. C'est un fait que des liens d'étroite parenté intellectuelle unissent à M. Rambaud, directeur du *Nouveliste de Lyon*, a été logiquement dévoyé par l'influence de cet éminent économiste. »

« Inférent en effet, de la résistance de celui-ci aux directions sociales et pacifiques du Souverain-Pontife, que l'évêque et ses censures ne valaient pas plus que le pape et ses encycliques, il a maintenu large ouverte la brèche de l'indiscipline et cru que par où passait le maître pourrait bien passer le disciple. »

« De là, à traiter les vierges chrétiennes de « grenouilles de bénitier », et le sacrement de pénitence de mystérieuses infâmes, il n'y avait qu'un pas. Or l'on sait que tout prêtre le franchit, une fois qu'il a la jambe en l'air. »

« Voulat d'autre part pousser jusqu'à ses dernières conséquences la doctrine dont il se réclame, et s'appuyant pour le faire, sur l'ardente campagne menée par le *Nouveliste de Lyon* contre les prêtres coupables de transformer leur sérénité ecclésiastique en influence électorale, il demande aujourd'hui l'invalidation de son concurrent comme en pareille circonstance et pour des motifs analogues, M. le comte de Blois demanda celle de l'abbé Gayraud. »

« Il est certes douloureux d'avoir à faire de telles constatations, mais c'est le devoir de la presse catholique de savoir où nous conduisent de tels principes, de distinguer le mal du bien et de signaler les conséquences qu'aboutissent les idées de désorganisation et de révolte. »

Pour copie conforme F.-I.-M.

Nous prions instamment nos abonnés qui désirent faire changer leur adresse de bien vouloir nous indiquer la durée du déplacement. Prière de joindre à toute demande une ancienne bande.

La Réforme de nos Codes

M. Magnaud, le président du tribunal correctionnel de Château-Thierry, vient encore de prononcer un arrêt autour duquel on fait quelque bruit ; il a condamné au strict minimum de la peine, et avec application de la loi Bérenger, une fille mère, qui avait jeté un caillou à la tête de son séducteur, pour se venger de l'abandon où il l'avait laissée.

Cette indulgence est de règle, dans les affaires analogues ; même lorsque le séducteur trop égoïste est appelé en témoignage, il est d'ordinaire flétri comme il convient par le tribunal. Mais ce qui distingue M. Magnaud, c'est qu'il n'a pas craint, dans les considérants même de son arrêt, de regretter l'insuffisance de la législation, qui ne permet pas de frapper celui qui, dans l'espèce, est le principal coupable, — et qui défend la recherche de la paternité.

On s'est écrié : Eh ! quoi, voilà un juge, dont la fonction consiste seulement à appliquer les lois, qui se permet de donner son avis, et de critiquer, en même temps que la législation, le législateur ! C'est un empiètement du pouvoir judiciaire sur le pouvoir législatif, — alors que notre grande Révolution les veut si soigneusement distincts ! Théoriquement, cela paraît juste ; cependant, raisonnons sans parti pris, tout simplement. Mon patron me donne un outil, me met devant une machine ; si l'outil est mauvais, si la machine ne marche pas ou va de travers, n'ai-je pas le droit d'en avertir le patron, afin qu'il les fasse réparer — ou changer ? C'est là le cas de M. Magnaud : les législateurs sont portés à considérer leur œuvre comme parfaite, éternelle, intangible, l'autre, qui s'en sert tous les jours, qui la met à l'épreuve, en voit mieux les défauts et

les lacunes. N'est-ce pas son devoir de les signaler ?

Aidons M. Magnaud et protestons contre une autre anomalie de notre Code, qui vient de se manifester devant la 9^e chambre correctionnelle du tribunal de la Seine :

Les ouvriers d'une fabrique, ayant fondé une société de secours mutuels, prirent tout simplement leur patron pour président et pour trésorier. Celui-ci, profitant de cette situation, met dans son entreprise les fonds de la société, les dissipe, et, amené à la faillite, ruine en même temps la société de secours mutuels.

Il a commis, ainsi, un grave abus de confiance : des 85.000 francs que possédait la caisse de secours il ne reste rien. En vertu de l'article 408 du Code pénal, ce patron est passible, au maximum, de deux ans de prison : et en effet on les lui a donnés avec 200 fr. d'amende en plus. Mais M. Bronchot, substitut du procureur de la République, n'a pas manqué de faire remarquer que si l'abus de confiance avait été imputable, non plus à un patron à l'égard de ses ouvriers, mais à un ouvrier au préjudice de son patron, l'ouvrier aurait été condamné inévitablement, d'après le même article du Code, à la peine infiniment plus sévère de la réclusion. M. le substitut a protesté, et combien sa protestation nous semble justifiée !

Car le dommage est bien plus grand quand, par la faute d'un patron indélicat, un grand nombre d'ouvriers sont frustrés de leurs économies, que lorsqu'un patron subit une perte, même lourde, par l'indélicatesse d'un ouvrier.

Et de ceci nous pouvons tirer deux conclusions : D'abord, que le code est rédigé dans l'intérêt de ceux qui l'ont établi : dans l'intérêt de la classe bourgeoise contre les ouvriers, comme on le voit par l'affaire de Paris ; — dans l'intérêt du sexe masculin contre ceux de la femme, comme on le constate une fois de plus dans le cas de Château-Thierry. Et cette autre à qui nos législateurs, — au lieu de perdre leur temps et le nôtre à discuter pour savoir si la politique sera ou non radicale, et s'ils seront présidés par Deschanel ou par Brisson, et si le pétil est à droite ou à gauche, — devraient songer que notre code est vieilli, que beaucoup de nos lois sont hors d'usage, et qu'ils feraient mieux de s'employer, comme c'est leur devoir, à introduire dans notre législation, plus d'égalité, d'humanité et de justice.

Philéas.

La Discorde chez les Socialistes

M. Jaurès dans son discours du Tivoli-Vauxhall, vient d'adresser un appel éloquent (un appel de Jaurès est toujours éloquent) à l'union de tous les socialistes.

Cette manifestation bruyante risque fort de rester platonique.

En effet, nous avons déjà les socialistes guesdistes, révolutionnaires ou allemands, broussistes, blanquistes, indépendants, etc., et voici deux nouveaux groupes : les « Rochefortistes » et les « Jaurésistes », nés de la dispute récemment survenue entre les deux leaders du parti. Les Rochefortistes, — Rochefort étant désormais un « clérical », — sont enrôlés dans la « trilogie bourgeoise et réactionnaire du sabre, du goupillon et du capital », et quelle n'est pas notre surprise de voir, parmi les organisateurs du banquet offert aujourd'hui à Rochefort en réponse au punch de Jaurès, les noms des deux moins réactionnaires, des deux moins bourgeois de nos députés lyonnais, les citoyens Bonard et Florent !

Par contre, MM. Collard, Krauss et Pallu ont opposé leur paraphe au has du manifeste publié par la *Petite République*, l'organe de M. Jaurès.

Cette nouvelle scission parmi les socialistes est assez curieuse, mais on peut la considérer comme superficielle, comme relevant sur des différends de personnes, non de principes.

Il n'en est pas de même pour les autres. Au meeting même dans lequel M. Jaurès faisait appel à l'union, M. Vaillant a protesté contre cette idée et a réclamé l'autonomie absolue des fractions diverses du parti socialiste français.

Ces fractions sont nombreuses ; beaucoup de socialistes ne font même partie d'aucune. Elles sont profondément divisées, ce dont il est facile de se rendre compte en assistant aux réunions, contradictoires ou non, où l'on peut voir les deux moitiés de l'assistance hurler tour à tour, pendant des heures entières, et empêcher les orateurs de se faire entendre. Ces bruyantes disputes montrent non seulement des divergences d'idées, mais de véritables haines entre les groupes socialistes : divergences doctrinales, haines de personnes, querelles de boutique, voilà le spectacle offert par le parti socialiste depuis sa naissance.

C'est que si tous leurs théoriciens, socialistes ou non, s'accordent sur la nécessité d'une révolution, ils se divisent dès que l'on parle de la reconstruction de l'édi-

fice social et même des moyens à employer pour le détruire.

J. A.

L'Affolement d'Yves Guyot

M. Yves Guyot qui dreyfusine dans le *Sicéle*, a aujourd'hui un article affilé. Parlant du recours en grâce des antisémites algériens accepté par le gouvernement, il en conclut que M. Méline est aux gages des antisémites.

Cette mesure sera un triomphe pour eux. Elle sera considérée par les anti-jurés d'Algérie comme une nouvelle victoire de Drumont. Il se diront qu'il est tellement fort qu'il suffit qu'il demande quelque chose au président de la République, qu'il a injurié et diffamé dans la *Libre Parole* pour qu'il l'obtienne ; et le président de la République, M. Méline, le garde des sceaux, M. Liard, tous les ministres paraîtront les très humbles serviteurs de Drumont, lui obéissant au doigt et à l'œil.

M. Léon Say avait l'habitude de dire que s'il y a des moments où on peut faire des concessions, il y en a d'autres où les concessions deviennent des abdications. Nous sommes à un de ces moments : je défie qu'un des organes du ministère donne une raison en faveur de cet acte d'acquiescement à la sommation de Drumont et de ses collègues antisémites.

Il y a huit jours, le gouvernement et sa majorité faisaient une coupure entre républicains, qui livraient la Chambre à l'extrême-gauche ; hier, le gouvernement a fait un acte de faiblesse honteuse envers Drumont et les antisémites. Cela continue.

CE PAUVRE ROCHEFORT !

L'*Aurore* publie le texte d'un jugement intervenu sous forme de sentence arbitrale entre M. Henri Rochefort et M. Ernest Vaughan, ancien administrateur de l'*Intransigeant*, aujourd'hui directeur de l'*Aurore*.

Il en ressort que M. Rochefort a touché comme directeur de l'*Intransigeant*, pendant une période de six années, 700.000 francs pour rédaction et un million dans les bénéfices de la Société.

Ces jours derniers, M. Rochefort se vantait dans l'*Intransigeant* de n'avoir pas un centime au soleil.

Nous aimons cependant à croire que semblables sommes ne s'en sont point allées en secours aux insurgés Cubains et en largesses au peuple. — M. Rochefort n'aurait jamais passé pour un prodige de générosité.

Nos Dépêches

SÉRVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAUX

LES ELECTIONS CONTESTÉES

Paris. — Le 1^{er} bureau a validé aujourd'hui l'élection de M. Julien Dumas, à Pamiers.

Le 2^e bureau, écartant la protestation de M. Delarbre, a validé également l'élection de M. Lebrét dans la 1^{re} circonscription de Caen.

Paris. — Le 4^e bureau propose la validation de MM. Laffère, Augé et Benezech dans l'Hérault.

Le 8^e bureau a validé l'élection de M. Germain Perrier dans la 1^{re} circonscription d'Autun.

Le 10^e bureau a validé l'élection de M. Laserre à Castelsarrasin.

M. Breton, député socialiste du Cher, annonce son intention de combattre les conclusions du bureau à la tribune.

Le même bureau a en outre validé l'élection de M. Cauvin dans la 2^e circonscription d'Amiens.

Le 10^e bureau s'est prononcé à l'unanimité moins une voix, celle de M. Antoine Boyer, pour la validation de M. Antoine Perier à Chambéry, et a rejeté une motion de blâme contre le député de la Savoie, proposée par le député socialiste de Marseille.

Enfin, la sous-commission du 7^e bureau propose la validation de M. Morcrette, élu dans la 2^e circonscription de Cambrai.

La sous-commission du 9^e bureau a conclu à la validation de M. Muzet dans le 1^{er} arrondissement de Paris, contre M. Goblet.

M. Jules Brice est chargé du rapport.

Nouvelles Parlementaires

LE GROUPE AGRICOLE

Paris. — Le groupe agricole sénatorial s'est réuni sous la présidence de M. Adolphe Cochery. Elle a d'abord décidé d'entendre à la prochaine réunion M. de Vogue, président de la Société des agriculteurs de France et M. Legludic qui a proposé un contre-projet de loi sur les warrants agricoles.

LE GROUPE ANTIJUIF

Paris. — Le groupe anti-judaïque, dans sa réunion d'aujourd'hui, s'est occupé de la question algérienne qui est plus particulièrement à son ordre du jour à cause du dépôt qu'il doit faire prochainement « une proposition demandant l'abrogation du décret Crémieux. Il a décidé que la liste officielle des

membres du groupe serait publiée lorsque la Chambre sera définitivement constituée.

Le groupe a reçu trois adhésions nouvelles, ce qui porte à 24 le nombre de ses membres. Enfin, il a décidé de se réunir tous les vendredis.

LA COMMISSION DE L'ARMÉE

La commission de l'armée, réunie sous la présidence de M. de Freycinet, a adopté le projet voté par la Chambre des députés sur les réquisitions militaires et commencé l'examen d'un projet de loi de M. Garrot, tendant à assimiler les grades des officiers d'administration qui ont une hiérarchie propre aux grades de la hiérarchie militaire.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 10 juin 1898

PRÉSIDENCE DE M. GEORGES LEYGUES, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 2 h. 40. Le scrutin est ouvert à 2 h. 20, pour l'élection des questeurs. Il n'y a pas moins d'une douzaine de listes en présence, listes très panachées, chacun votant au premier tour avec sa liberté d'option.

A 3 h. 30 le scrutin est clos. Le président, M. Georges Leygues, fait connaître qu'il a reçu de M. Déroulède une lettre par laquelle il annonce qu'il décline toute candidature à la vice-présidence.

A 3 h. 35, on procède au deuxième tour de scrutin pour l'élection d'un vice-président.

M. Georges Leygues fait connaître les résultats du scrutin pour l'élection du questeur.

Votants, 501 ; Suffrages exprimés, 490 Majorité absolue, 250

Ont obtenu : MM. Lechevallier, 245 voix ;

Gaston Rivet, 180 ; Antoine Perrier, 159 ; Guillemet, questeur sortant, 157 ; Bizarel, questeur sortant, 129 ; Chapuis, 111 ; Berbel, 106 ; Rose, 103 ; Jumel, 58 ; Chandioz, 46.

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, il y a lieu de procéder à un 2^e tour.

Le scrutin pour la nomination d'un vice-président est fermé à 4 heures 20.

M. G. Leygues proclame les résultats :

Votants, 490, bulletins blancs ou nuls, 105, suffrages exprimés, 385, majorité absolue, 195.

M. Mesureur, 235, élu. M. P. Déroulède, 74.

L'ordre du jour appelle le 2^e tour de scrutin pour la nomination de quatre secrétaires.

Le scrutin est ouvert à 4 heures 25.

Les validations

Pendant le dépouillement du scrutin pour l'élection des secrétaires, la Chambre valide l'élection de MM. Jules Dumas (Ariège), Benezech et Augé (Hérault), Morinaud et Firmin Fauré (Algérie), Laserre (Hérault), Fourgnol (Aveyron), etc.

Le président fait connaître les résultats pour les secrétaires.

Votants, 421 ; bulletins blancs ou nuls, 1 ; suffrages exprimés, 420 ; majorité absolue, 211.

MM. Dubief, 237 ; Jourde, 211 ; Buides, 210 ; Sommeiller, 181 ; Rajon, 176.

Étant la proclamation des secrétaires élus, M. Jourde monte à la tribune et déclare qu'il n'a pas d'opposition à la marque l'élection du président provisoire, vient de se renouveler.

On a trouvé deux boules d'embarquement de plus qu'il n'a été trouvé de bulletins. Dans ces conditions, M. Jourde qui a obtenu tout juste la majorité absolue, déclare ne pas pouvoir accepter son élection et demande un troisième tour qui aura lieu demain.

M. Leygues fait connaître ensuite le résultat du deuxième tour pour l'élection des questeurs :

Votants 425, suffrages exprimés 424, majorité absolue 213.

M. Lechevallier 245 voix (ELU) ; M. Rivet 231 (ELU) ;

M. Guillemet 209.

M. Marcel Habert fait connaître qu'il retire sa candidature.

La séance s'est levée à 6 h. 40 et renvoyée à demain à 3 heures.

LE SÉNAT

Séance du 10 juin 1898

PRÉSIDENCE DE M. LOUBET, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 3 h. 30.

Le Sénat adopte deux projets de loi modifiant le code forestier. L'ordre du jour appelle la première délibération sur la police sanitaire des animaux.

M. Dribaud, rapporteur. — L'article 13 de la loi du 21 juillet interdit formellement la vente et la mise en vente de tout animal atteint ou suspect d'être atteint d'une maladie contagieuse. Le principe est bien net, mais il est difficile de l'appliquer. Aussi, le Parlement a adopté un amendement ainsi conçu :

« En ce qui concerne la tuberculose de l'espèce bovine, la vente ne sera nulle que lorsqu'il s'agira d'un animal soumis à la séquestration ordonnée par l'autorité compétente. »

Or, cet amendement a donné lieu à de nombreux procès. C'est pour obvier à ces inconvénients que j'ai déposé ma proposition.

Le premier paragraphe de l'article, por-

ECHOS DE PARTOUT

Les petites facilités.

Un monsieur ayant une visite à rendre dans un hôtel laisse son parapluie au portemanteau avec l'inscription suivante : Ce parapluie appartient à un homme qui peut donner un coup de poing de la force de 200 livres. — Reviendra dans dix minutes.

L'assurance contre les jumeaux. On sait que les Compagnies assurent contre les maladies contagieuses et même contre la mort des femmes par suite d'accouchement. Pourquoi, s'est dit M. Winslow, qui a sa demeure à Jamaica, près de New-York, n'assurera-t-on pas les parents contre la naissance de deux ou trois enfants jumeaux ?

Un bohème est appelé à témoigner en justice. — Prêtez-moi serment, lui dit le président. Le bohème s'exécute de bonne grâce et ensuite : — A présent, monsieur le président, prêtez-moi donc cent sous !

CHRONIQUE FINANCIERE

Bourse de Lyon le 10 Juin 1898. Exception faite pour le rente espagnole, tout le reste du marché est très ferme. Les bons de caisse des chemins de fer sont parvenus aux meilleurs cours frappés d'Espagne, dont le courage ne peut suppléer au manque de prévoyance qu'elle a montrés si longtemps. Le mieux pour elle serait de charger l'Europe de terminer les réformes consenties par le Congrès italien aux municipalités tributaires, 93.65, 93.75, 93.675 Primes, 93.55/25, Turc D. 22.15, 22.20, sur parole toujours de la conversion des séries B et C, mais on n'est pas sûr des modalités de ce projet. Portugal, 18.85. Banque ottomane, 530. Lyonnais, 536, 537. Rio, 658.

COMPANT Gaz, 950, 949. Horme, 198. Creusot, 2200. Comté, 261, 273. Call, 370, 365. Parts Kama, 540, 535. Le Mans, 478. Montrouge, 590. La Péronnière, 403. Croix-Rousse, 385. Croix-Paquet, 743. Tram., 1950, 1940. Act. nouv., 1830, 1885. Omnium Lyonnais, 1045. St-Béron, 260. Pagnès Lumière, 1585, 1576. Brasseries Extrapolation Lyonnaise, 130. Grand Bazar, 870, 870.

MARCHÉ EN BANQUE. URINKANY, 107. Tharsis, 162 50. De Meers, 639 50. East Rand, 115 50. Goldfields, 104. Robinson Gold, 205 10. Simeon et Jack, 35 50. Mozambique, 12 50. Randfontein, 33. Chartered, 60 25. Verreuxes Mutuelles, 33. Pompes funèbres, 530. Paris Pomp., 47. Volga-Vishera, 700. Tram. Douai, 500. Tram. Limoges, 768. Tram. Calais, 1090. Tram. Bordeaux, 730. Tram. Angoulême, 745. Tram. de Tonnes, 465. Tram. Rouanne, 510. Tram. de Neuville, 1175. Ouest électr., 20. Tram. de St-Etienne, 538. Horme, 67. Tram. de Saint-Paul, 483. Pettendorf, 508. Tramways de Besançon, 469. Parts Kama, 58. Tramways de Versailles, 490. Béretoux, 375. Tram. de Gronoble, 570. Demenagou, 535. Tramways d'Oran, 600. Taganrog, 1300. Etablissements Casati, 340. Haut Volpa, 545. Etablissements, 330. Gas. Colpa, 133. Kitching, 104. Tr. d'Alger, 120. Tram. 838. Part Coramo, 1875. Ph. La Capelle, 102. Soc. Ind. du Caucase, 710. Double, 1375. Appareillage, 438. Forc. mot. de l'Arve, 1600. Photographie, 154. Pellicule, 17. 300. Kitching, 24. Tr. d'Alger, 120. Tram. 838. 1355. Patrières du Sud-Est, 335. Fabricat. française de caoutchouc français, 590. Stearinerie de Lyon, 117. Part Votes ferr. 1100. Manufactures de Champagnon, 101. 50.

tant que si la vente d'animaux malades a eu lieu, elle est nulle de droit, que le vendeur ait connu ou ignoré l'existence de la maladie dont l'animal était atteint ou suspect, est adopté.

Une longue discussion s'engage ensuite sur un amendement de M. Millières-Lacroix au deuxième paragraphe tendant à réduire de 45 à 10 jours, le délai dans lequel l'acheteur pourra réclamer contre la vente qui aurait été effectuée d'animaux atteints de tuberculose dans l'espèce bovine.

LE DIFFÉREND DU NIGER

Londres. — Les questions pendantes entre la France et l'Angleterre au sujet de leurs possessions respectives sur le Bas-Niger et dans la boucle de ce fleuve, sont parait-il, virtuellement réglées.

LA GUERRE

HISPANO-AMÉRICAINE

A Cuba

LES NOUVELLES AMÉRICAINES. New-York. — Plusieurs télégrammes retardés ont été reçus du Cap Haïtien : Mardi, dans l'après-midi, le *Marblehead* et les croiseurs auxiliaires *Saint-Louis* et *Yankee*, suivis de deux canonnières, ont bombardé Caimanera dans la baie de Santiago. Pendant l'action, les canonnières ont coupé le câble.

Cet engagement a été le premier auquel la réserve navale ait pris part. On croit que beaucoup d'Espagnols ont été tués et que les habitants ont quitté la ville.

Londres. — Le correspondant du *Daily Mail* au Cap Haïtien annonce qu'on reçoit la nouvelle de fréquentes escarmouches entre les Espagnols et les Américains. Les Espagnols ne résistent que faiblement. Les Cubains et les Américains réunis ont plusieurs fois battu les Espagnols. Ils ont pris un petit fort à l'est de Morro avec l'aide de la flotte. Les Cubains, sous les ordres de Garcia, sont au nombre de 3,000, et cet effectif s'accroît chaque jour. Ils sont en communication constante avec l'amiral Sampson qui leur fournit des armes et des munitions. La disette se fait sentir à Santiago. Les vivres sont réservés pour les troupes et les marins qui sont mis à la demi-ration. On dit que des désertions se produisent parmi les troupes du général Linarés.

D'après une dépêche du cap Haïtien, il n'est pas confirmé jusqu'à présent que les Américains auraient débarqué des troupes et monté des canons sur un fort qui commande l'entrée de la baie d'Aguaadores.

La situation à Santiago n'a pas changé. Les troupes d'infanterie de marine américaines, débarquées lundi dernier se sont retranchées à trois milles à l'est de la ville sous la protection des canons de la flotte. Les insurgés sont campés au nord de la place.

EN ESPAGNE

AU MINISTÈRE ESPAGNOL

Madrid. — On accorde une certaine importance à des dépêches venues de Cuba, et que le président du conseil, M. Sagasta, a fait remettre tout de suite à M. Terry, chargé de la marine en l'absence de M. Annon, actuellement à Cadix.

TROUBLES EN CHINE

Hong-Kong. — On annonce que des troubles ont éclaté sur divers points du territoire chinois dus à la hausse des riz et provoqués par un nouvel impôt sur les drogues.

Une rébellion a éclaté à Tchén-Tchen-Fou, dans la province de Kouang-Tung. Les rebelles se sont emparés de la ville, ont tué le magistrat et sa femme et ont brûlé le yamen.

Les drames de la misère

Paris. — Au numéro 19 de la rue du Départ, près de la gare Montparnasse, dans un petit logement habitait quatre personnes, le père, Antoine-Isaac Seguin, âgé de 32 ans, maçon, sa femme, Blanche, 28 ans, journalière, et deux enfants, âgés de 2 ans 1/2 et de 20 mois.

M. Seguin, souffrant depuis longtemps, ne pouvait travailler que très irrégulièrement et presque toutes les charges de la maison tombaient sur la femme qui n'arrivait pas avec son modeste salaire à faire vivre la famille.

Hier soir, Mme Seguin achetait du charbon de bois avec quelques sous qu'elle avait empruntés à une voisine. Vers minuit, cette voisine, accompagnée de la concierge, frappa à la porte du logement des époux Seguin. Personne ne leur répondant, la concierge ouvrit la porte avec un double clef et essaya de pénétrer dans la chambre à coucher, mais ce fut en vain, le verrou avait été mis à l'intérieur et il fallut forcer la porte.

Il était temps qu'on arrivât. Au milieu de la pièce brûlait un réchaud de charbon. Sur le lit, ayant perdu connaissance, couchés côte à côte, se trouvaient M. et Mme Seguin.

A côté du lit, couchés dans leurs petits berceaux, ne donnant plus signe de vie, se trouvaient les deux bébés. On ouvrit les fenêtres, et pendant que la concierge va chercher le commissaire de police, les voisins prodigent leurs soins aux désespérés. Grâce à leurs efforts, elles parviennent à les rappeler tous les quatre à la vie, et quand le commissaire arriva, on put les considérer comme presque sauvés.

Le commissaire les fit transporter à l'hôpital Beaujon, sauf le plus jeune dont l'état est très grave et que l'on a confié à l'hôpital des enfants malades.

Ce drame de la misère a causé une profonde émotion dans le quartier.

Nouvelles Diverses

L'assassin de Saint-Maurice. Paris. — L'état de Penneux, l'assassin de Mme Bertrand, n'est pas grave.

Un ancien magistrat. Paris. — M. Charles Doré de Kerivon, ancien procureur de la République à Mâcon, vient d'être condamné pour escroquerie au cautionnement, à 4 ans de prison par la 11^e chambre de police correctionnelle.

Des misérables ! Biarritz. — Des individus restés inconnus, ont déposé sur les rails du chemin de fer de Bayonne à Biarritz, près de la villa Tamames, des pierres énormes. Le train partant de Biarritz à 5 h. 30 a heurté et jeté de côté les obstacles. La machine a eu ses chasses-pierres brisés. Immédiatement après le passage de ce train, les malfaiteurs ont remis en place les mêmes pierres.

Un passage du train de Bayonne, parti à 3 h. 30, les obstacles ont été de nouveau chassés par la machine sans causer d'accident.

Navire capturé sur les Riffains. Tanger. — Le bruit court que le navire marocain *Sid el Turki*, appartenant au Sultan, a été capturé dans la baie de Bocoayas, par des corsaires riffains auxquels il avait mission de donner la chasse.

VARIÉTÉS

La Dépopulation de la France

Nations vivantes et nations mourantes. « Les nations vivantes, disait lord Salisbury en un récent discours, sont celles qui, tous les ans, accroissent leur richesse et le nombre de leurs hommes. Les nations mourantes, au contraire, diminuent d'année en année et se trouvent de plus en plus dépeuprées d'hommes et de capitaux. »

Sommes-nous une nation mourante ?

« La France a actuellement 38 millions d'habitants à côté d'une Allemagne qui en a 45 millions de plus. »

« Les Français perdent tous les jours une bataille, disait le maréchal de Moltke, batailles dans laquelle des bataillons entiers sont décimés ; car la différence des naissances serait de 1700 par vingt-quatre heures. »

Le remède

Il y a le remède fiscal et le remède moral. Le remède fiscal consisterait à prendre pour base de l'impôt, non les dépenses de nécessité, mais les dépenses de luxe.

Or, c'est le contraire qui a lieu : on paye au Trésor, non pas parce qu'on est riche, mais parce qu'on est forcé de dépenser de l'argent.

En ce qui concerne le loyer d'habitation, par exemple, un célibataire aisé habitant un appartement de quatre ou cinq pièces, avec de vieux parents, sera mis sur un pied d'égalité avec un homme marié, obligé d'y loger quatre enfants, sa femme, un vieux père et peut-être encore sa belle-mère ! Cette seule remarque montre à quel point la loi est inique.

Par l'impôt indirect, il porte sur des objets de première nécessité : le vin, le vinaigre, le sel, etc., et il atteint la quantité qui est consommée par le pauvre et les familles nombreuses quand il devrait atteindre la qualité qui est consommée par le riche et les familles à fils unique.

La loi du 8 août 1890, il est vrai, exonère de la contribution personnelle mobilière inférieure à 10 francs en principal, le père et la mère de sept enfants vivants mineurs ; en fait, les enfants presque seuls sont exonérés ; ce n'est pas 10 francs, mais un taux plus élevé qu'on aurait dû prendre pour délimiter l'impôt du pauvre et celui du riche.

Plusieurs projets de loi ont été présentés au cours de la dernière législature, notamment au sujet des loyers.

D'après l'un, du 4 juin 1896, les loyers supérieurs à un minimum, calculé en raison de la population de la commune, devaient être frappés d'une taxe additionnelle et par contre les loyers inférieurs à ce minimum devaient être dégrévés. Ce minimum était augmenté de 1/5 par enfant ou descendant du contribuable.

Un autre projet du 9 février 1897 proposait en remplacement de la contribution personnelle mobilière une taxe d'habitation basée sur les loyers. Le principe de la réforme était l'exemption totale d'impôt pour la partie du loyer représentant le logement nécessaire. Un minimum de loyer représentant ce logement était retranché du loyer effectif. La différence devait servir de base à un impôt de répartition.

Ce minimum de loyer était augmenté d'un quart pour chaque enfant mineur et pour chaque descendant à la charge de la famille ; il était diminué de moitié à l'égard des célibataires ou des veufs sans enfants. Enfin, la suppression de la contribution des portes et fenêtres pour les habitations d'un loyer inférieur au minimum, ajoutait une nouvelle amélioration à la condition fiscale des familles nombreuses. C'était, en principe, un impôt rigoureusement équitable.

Il n'a pas été adopté. Mais la dépopulation est avant tout un mal moral ; c'est donc aux remèdes moraux qu'il faut surtout recourir.

Favoriser, au lieu de la persécuter, la religion dont les préceptes ont servi de bases aux sociétés civilisées ; elle contient le précepte qui fait les nations fortes : Croissez et multipliez.

Il y a quelque deux cents ans, un philosophe, que personne n'a encore surpassé dans les études sociales et politiques, Montesquieu, reconnaissait la nécessité de la vertu quand il proclamait que : « La continence publique est intimement liée au développement des nations. »

UN VIEUX MARIN

miraculeusement guéri de plusieurs maladies incurables, a fait le serment d'employer le reste de ses jours à faire connaître à tous ceux qui souffrent, la bienfaisante découverte qu'il a faite de toute maladie chronique, la guérison radicale de toutes les affections par VITÉS DE HAINÉ. Dir. des Boutons, Rhumatismes, Asthme, Bronchite, Gastrite, Acidité, Goutte, Maladies secrètes, etc. Brevet : L. Gervat, 45, rue de la République, Lyon. Réponse explicative. Brochure gratis.

ECHOS DE PARTOUT

Les petites facilités.

Un monsieur ayant une visite à rendre dans un hôtel laisse son parapluie au portemanteau avec l'inscription suivante : Ce parapluie appartient à un homme qui peut donner un coup de poing de la force de 200 livres. — Reviendra dans dix minutes.

L'assurance contre les jumeaux. On sait que les Compagnies assurent contre les maladies contagieuses et même contre la mort des femmes par suite d'accouchement. Pourquoi, s'est dit M. Winslow, qui a sa demeure à Jamaica, près de New-York, n'assurera-t-on pas les parents contre la naissance de deux ou trois enfants jumeaux ?

Un bohème est appelé à témoigner en justice. — Prêtez-moi serment, lui dit le président. Le bohème s'exécute de bonne grâce et ensuite : — A présent, monsieur le président, prêtez-moi donc cent sous !

CHRONIQUE FINANCIERE

Bourse de Lyon le 10 Juin 1898. Exception faite pour le rente espagnole, tout le reste du marché est très ferme. Les bons de caisse des chemins de fer sont parvenus aux meilleurs cours frappés d'Espagne, dont le courage ne peut suppléer au manque de prévoyance qu'elle a montrés si longtemps. Le mieux pour elle serait de charger l'Europe de terminer les réformes consenties par le Congrès italien aux municipalités tributaires, 93.65, 93.75, 93.675 Primes, 93.55/25, Turc D. 22.15, 22.20, sur parole toujours de la conversion des séries B et C, mais on n'est pas sûr des modalités de ce projet. Portugal, 18.85. Banque ottomane, 530. Lyonnais, 536, 537. Rio, 658.

COMPANT Gaz, 950, 949. Horme, 198. Creusot, 2200. Comté, 261, 273. Call, 370, 365. Parts Kama, 540, 535. Le Mans, 478. Montrouge, 590. La Péronnière, 403. Croix-Rousse, 385. Croix-Paquet, 743. Tram., 1950, 1940. Act. nouv., 1830, 1885. Omnium Lyonnais, 1045. St-Béron, 260. Pagnès Lumière, 1585, 1576. Brasseries Extrapolation Lyonnaise, 130. Grand Bazar, 870, 870.

MARCHÉ EN BANQUE. URINKANY, 107. Tharsis, 162 50. De Meers, 639 50. East Rand, 115 50. Goldfields, 104. Robinson Gold, 205 10. Simeon et Jack, 35 50. Mozambique, 12 50. Randfontein, 33. Chartered, 60 25. Verreuxes Mutuelles, 33. Pompes funèbres, 530. Paris Pomp., 47. Volga-Vishera, 700. Tram. Douai, 500. Tram. Limoges, 768. Tram. Calais, 1090. Tram. Bordeaux, 730. Tram. Angoulême, 745. Tram. de Tonnes, 465. Tram. Rouanne, 510. Tram. de Neuville, 1175. Ouest électr., 20. Tram. de St-Etienne, 538. Horme, 67. Tram. de Saint-Paul, 483. Pettendorf, 508. Tramways de Besançon, 469. Parts Kama, 58. Tramways de Versailles, 490. Béretoux, 375. Tram. de Gronoble, 570. Demenagou, 535. Tramways d'Oran, 600. Taganrog, 1300. Etablissements Casati, 340. Haut Volpa, 545. Etablissements, 330. Gas. Colpa, 133. Kitching, 104. Tr. d'Alger, 120. Tram. 838. Part Coramo, 1875. Ph. La Capelle, 102. Soc. Ind. du Caucase, 710. Double, 1375. Appareillage, 438. Forc. mot. de l'Arve, 1600. Photographie, 154. Pellicule, 17. 300. Kitching, 24. Tr. d'Alger, 120. Tram. 838. 1355. Patrières du Sud-Est, 335. Fabricat. française de caoutchouc français, 590. Stearinerie de Lyon, 117. Part Votes ferr. 1100. Manufactures de Champagnon, 101. 50.

Anasaba, 42. Ateliers franco-russes, 137. Bar américain, 115. Tram. d'Avignon, 438. Alpines, 349. Banque privée, 530. Photographie anc., 610. Ph. nouv., 630. Grand Bazar, 870. Alimentation, 118. Agence Forrière, 440. Saba, 45. Dom-bowals, 180. Rochet Schneider, 570.

OBLIGATIONS

Bons de l'Exp. 1900, 17 25. Bons de l'Exp. 1889, 7 25. Potendorf, 468. Union électr. 465. Makenka, 478. Traitement des minerais, 135. Verreuxes de la Gare, Communay, Baird, 502. Donetz, 511.

CHANGES SUR PARIS

A Londres, Ls. 25.42. Vienne, Fl. 47.69. Berlin, Rm. 80.75. Madrid, P. 79. Barcelone, P. 79.90. St-Petersbourg, R. 37.15. Constantinople, L. 1.23.06. Rome, 107.15. Gènes, L. 107.18. Milan, L. 107.15. Bruxelles, 100.10. Amsterdam, fl. 47.73. New-York, D. 520.5/8.

PRIME SUR L'OR

Buenos-Ayres, 163.80 c. | Lisbonne, 78. / c. CH. DAMEY.

L'AFFAIRE VACHER

Une procédure annulée. — La feute d'un magistrat. — Qui paiera les frais. Avant-hier, la Chambre des mises en accusation, présidée par M. Devienne, a déclaré nulle l'ordonnance du juge d'instruction du 12 décembre dernier qui a commis trois médecins comme experts pour examiner l'état mental de Vacher. L'arrêt annule cette ordonnance, et toute la procédure qui l'a suivie, par le motif que cette ordonnance n'a pas été notifiée au prévenu, ainsi que l'exigeaient les articles 10 et 12 de la loi nouvelle du 8 décembre.

Aux termes de ces articles, il doit être immédiatement donnée communication à l'inculpé de toute ordonnance du juge d'instruction par l'intermédiaire du greffier, à peine de nullité.

L'omission de cette formalité a privé Vacher de la protection organisée en faveur des inculpés par l'article 10 de la nouvelle loi.

Cette loi a été promulguée dans le *Journal Officiel* du 10 décembre, et elle devait exécuter la veille du jour où l'ordonnance a été rendue.

Cet oubli fortuit d'un texte nouveau a dû faire annuler l'ordonnance du juge d'instruction.

Il y sera remédié par une nouvelle ordonnance qui, probablement, nommera les mêmes experts. Leur mission leur sera rendue facile par l'examen qu'ils ont déjà fait de Vacher, et le résultat de leur expertise sera vraisemblablement le même, mais c'est un retard qui ajoutera à trois mois le renvoi de l'inculpé devant la cour d'assises.

Tout cela est fort bien, mais qui paiera les frais de cette nouvelle procédure ? Evidemment les bois contribuables qui ont le dos nu.

Cependant quelqu'un a commis l'erreur de procédure, et ce quelqu'un, c'est M. Fourquet, juge d'instruction à Belley.

Or il est écrit en tête de notre code civil : « Nul n'est censé ignorer la loi. » A plus forte raison est-il inadmissible qu'un magistrat qui est censé la connaître mieux que personne commette de pareilles fautes.

Nous demandons à M. le garde des sceaux de faire payer à M. Fourquet la première partie de l'expertise médicale, pour lui inculquer la loi du 10 décembre 1897.

GUÉRISON DES

NERVES Maladies des Femmes (Chânes dérangés, Abaissement, troubles nerveux consécutifs), Dilatation d'estomac, Saignement, etc. Traitement rationnel, sûr, peu coûteux, par une nouvelle méthode assurée, une guérison rapide et sûre, supprimant ceintures et bandages. M. et Mme A. GUTHRIER, 30, rue Perrandière, Lyon, reçoivent les malades, hommes et femmes, de 2 à 4 heures. Avisés dans les bureaux. Envoi de la brochure sur demande. Médecin consultant gratuitement.

Chronique Locale

LE CALENDRIER. — Samedi 11 juin. Soleil : lever, 3 h. 58 ; coucher, 8 h. 1. Lune : P. Saint-Barthélemy, Saint-Fortunat, 1883. Toakim. — Mort de l'amiral Courbet, à bord de son vaisseau-amiral, le *Bayard*, 1896. Abyssinie. Fin du procès du général Baratier devant le conseil de guerre de Massorah. L'avocat général prononce contre lui le réquisitoire modéré, et les débats se terminent par l'acquiescement du général, dont le jugement déplore toutefois l'inepécité.

Bulletin météorologique du 10 juin. Le baromètre est toujours très élevé sur les régions septentrionales des Alpes, et les pluies persistent sur le nord-est de la France et sur la Méditerranée occidentale. D'ailleurs, les variations de pression qui se sont produites depuis hier en Europe ne dépassent pas 2 mm.

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 11 juin 1898. — 105 —

Fonctionnaires et Boyards

Par le Prince J. LUBOMIRSKI

SCHELM

— Vraiment ! procureur Darine, le nabab était un traître ! Et c'est à nous que tu dis cela ! La peur t'a donc rendu aveugle ; tu ne vois pas que nous portons sa livrée. Ah ! le nabab est un traître ! Et toi, qu'es-tu donc, procureur Darine ?

Darine plia sous la pression ; ses genoux fléchirent et il babouilla : — Vous voulez me faire du mal... Vos visages sont sinistres !

— Regarde autour de toi, Darine, dit alors Poléno d'une voix creuse, et vois où le hasard, notre dieu à nous, t'a conduit.

Darine suivit machinalement la direction du doigt de Poléno, et frissonna. Effectivement, le carrefour où il s'était engagé aboutissait à la Perspective de l'Assomption, et la vue s'arrêtait sur les ruines encore fumantes du phalanstère de l'Asiatique.

— Tu te souviens, Darine, que nous

l'avons dit là-bas, dans le temple de notre religion, que tu nous appartenaïs, que tu ne pouvais rien sans nous, et nous avons ajouté : Si tu nous trahis, prends garde à toi, Darine, tu nous trouveras prêts à venger nos frères ! Tu as trahi, l'heure est venue et nous voilà...

Tout en parlant, Poléno avançait et forçait Darine à faire de même. Ils étaient alors en face des ruines du phalanstère.

— Je n'ai pas trahi seul, disait Darine, tous vos chefs...

— Que nous importe, nous ne connaissons que toi ; le tour des autres viendra plus tard.

— Poléno ! par pitié. — Je crois que l'égalité et la justice universelles doivent tôt ou tard régner sur la terre. Darine, ta trahison a reculé la triomphe de nos idées. Je veux me venger de toi.

— Le socialisme m'est indifférent ! mais tu as mécontenté un homme qui m'a rendu riche et heureux. Cet homme t'a condamné ! Darine, tu vas mourir... ajouta Bello.

— Tu vas mourir ici même, reprit Poléno, sur l'emplacement de ce phalanstère qui fut le berceau du socialisme et que tu as détruit par ta lâcheté.

— Mourir ! cria Darine. Vous voulez m'assassiner... vous osez... — Tu sais bien, dit Bello avec un rire cruel, nous osons tout.

Le procureur fit un bond en arrière et cria : — Au secours ! à l'assassin ! Nous

sommes dans une ville ; je me défendrai... Au secours !

— La justice de la société est trop lente, tu pourrais t'y soustraire... La nôtre est plus expéditive... Meurs ! Darine commença un rugissement ; Poléno venait de lui enfoncer un poignard dans la poitrine.

— Au secours ! à l'assassin... Il ne put achever : Bello l'étreignit à la gorge, Poléno retira le poignard de la plaie et l'enfonça une seconde fois jusqu'à la garde. Bello desserra les doigts ; le corps du procureur roula au milieu des cendres du phalanstère de l'Asiatique. Poléno le poussa du pied.

— C'est fait... dit-il... Bello, viens-tu avec moi ? — Où vas-tu ? — Chercher les frères dispersés, reconstituer le phalanstère, travailler à la régénération, devenir un chef. Veux-tu partager cette puissance avec moi ?

L'officier secoua la tête : — Tu appelles cela une puissance ! des intrigues souterraines, le mépris, la peur du châtiement et une mort misérable au bout. Non, Poléno ! Nos chemins sont différents, séparons-nous.

— Serais-tu un traître, toi aussi ? demanda Poléno menaçant.

— Je ne trahirai pas, mais je ne serai plus avec vous. Je veux vivre comme tout le monde. Je ne vous reverrai plus. Adieu.

— Où vas-tu donc ? — As-tu oublié que nous avons à ton cher de l'argent chez le banquier du

nabab ? Il ne faut pas perdre de temps : Dowgal Sahib est arrêté, Dieu sait ce qui pourra arriver d'ici à de main.

— Tu prononces déjà le nom de Dieu ? — Que veux-tu... je m'habitue à ma nouvelle situation d'homme riche ; mais toi aussi... Tu possèdes 100,000 roubles.

Poléno l'écarta de la main : — Va-t-en, âme mercenaire ! — Ha ! ha ! dit Bello, tu équivoques ! Les hommes sont tous les mêmes et leurs opinions changent selon leurs intérêts personnels.

— Je chercherai des hommes dont les sentiments soient plus élevés.

— Cherche, dit Bello en ricanant et en s'éloignant précipitamment — il avait entendu le pas cadencé d'une escouade de policiers résonner dans le carrefour voisin.

Poléno poussa un profond soupir. — Oui, dit-il, ils sont tous ainsi... Comment s'appelleront les hommes dont je veux être le chef, et où les trouverai-je ? Car je suis riche maintenant. Et j'ai le droit d'être un chef.

Le pas de l'escouade devenait plus sonore en se rapprochant, et Poléno l'entendit à son tour ; il se dissimula derrière un pan de mur.

Il faisait nuit, les policiers ne virent pas le cadavre de Darine. Quand ils furent passés, Poléno enjamba le mur.

Le jour, en se levant, trouva le sombre doctrinaire revêtu de la brillante livrée du nabab de Cawnpore, errant

pensif et blême parmi les décombres du phalanstère de l'Asiatique.

XVI

chargé M. Rageys, juge d'instruction, de rechercher un certain individu disant se nommer Sorel, lequel avait réuni, en mars et avril derniers, à vendre à MM. Ramel, Brachignac et Cie, banquiers, pour 25.000 francs de litres de rentes françaises volés à Paris et ailleurs.

Le parquet de Saint-Etienne, on se montre très discret au sujet de cette affaire qui semble des plus importantes.

Cette affaire n'aurait-elle pas une étroite corrélation avec celle instruite actuellement par les soins de M. Benoist? Tout porte à croire que oui.

L'arrestation d'un chef de train. — L'enquête sur les vols au P.-L.-M. dont nous avons parlé, continue; le conducteur C... qui ainsi que nous le disions hier, a été arrêté, habite Lyon et appartient à une très honorable famille. Il est marié et a des enfants.

Plusieurs témoins, Mlle Berthe D..., artiste au Concert Parisien, rue de la Liberté; Berthe Ch..., qui habite chez ses parents, rue Berthe, ayant reçu à titre de cadeaux, des bijoux et divers autres objets dérobés dans les malles et valises des voyageurs ont été entendus; d'autres vont l'être incessamment.

On croit que l'un des bagazistes qui accompagnait fréquemment C... dans le même service sera compris dans les poursuites.

Charbonnières les Bains. — Courses vélocypédiques. — Voici, dans ses grandes lignes, le programme des courses de bicyclettes qui auront lieu le dimanche, 19 juin, à 8 heures.

1. Course des vétérans. Amateurs. 2. Course des amateurs (junior). 3. Course des dames. 4. Course des pupilles. 5. Course de lentes. Des prix importants en espèces et objets d'art seront décernés aux vainqueurs.

A 7 heures, concert par l'orchestre du Casino, directeur M. Toulard. A 8 heures, grand feu d'artifice et illumination du parc, départ de ballons lumineux. A 9 heures, grand bal champêtre, fête de nuit.

Pour les engagements et tous renseignements relatifs aux courses, s'adresser à M. Bouchard, cycles Phebus, 4, rue de la République, à Lyon, et à M. Rioufol, à Charbonnières.

Années militaires du génie. — Réunion mensuelle de la section, aujourd'hui samedi 11 juin courant, à huit heures du soir, au siège, café Buisson, place de l'Hôpital, 1. Adhésions; cotisations.

Société de tir de Lyon. — Dimanche 12 juin, le matin, exercices de tir des sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche; l'après-midi tir aux cartons réservé aux sociétaires.

L'ombibus du Stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures à partir de 11 heures.

Arènes lyonnaises. — La direction Benoit, malgré la bonne volonté qu'elle déploie pour rétablir à leur niveau les Arènes lyonnaises, n'a pas été favorisée par le temps dimanche ni jeudi dernier.

La pluie survenue juste au moment de la course en a compromis sérieusement le succès.

Heureusement, direction et public pourront se réjouir demain dimanche avec la cavalcade Chuter, dont tous les aficionados connaissent les récents exploits.

Kina-Perrier, Apéritif. GENTIANE FRANÇAISE APÉRITIF HORS PAIN NOUVELLE RÉDUCTION DES PRIX Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne

DÉPARTEMENTS AIN Nantua. — Accident. — Le nommé X..., maçon, de Sonthonnax-la-Montagne, travaillait à la construction d'un bâtiment, à Chougat.

SAINT-ETIENNE. — Un pochard peu galant. — Un individu qui avait pu plus que de raison, vouloir compléter sa « cuite » en ingurgitant encore quelques verres au café Baitut, rue du Treuil.

Malheureusement le pochard n'est pas très tendre et surtout galant, car sans rime ni raison, il se mit à injurier la bonne de l'établissement, puis à la frapper brutalement.

La pauvre fille aurait succombé sous les coups, si la police ne fût intervenue et n'eût dressé procès-verbal contre le belliqueux pochard.

Concours de sarbacane. — Un concours de sarbacane aura lieu dimanche, 12 courant, place Raspail.

Nul doute que tous les amateurs de ce genre de sport, ne s'y rendent.

Etat civil. — Décès: 10; Mariages: néant; Naissance: 1.

Nominations militaires. — Nous lions dans le Journal Officiel les promotions suivantes: M. Bouinot, lieutenant au 1^{er} escadron 1^{er} compagnie du train des équipages, est promu capitaine et affecté à la direction de l'artillerie de Clermont-Ferrand.

M. Berthon, capitaine à la direction de l'artillerie de Clermont-Ferrand, est affecté à la direction de l'artillerie de Toulouse.

Baccalauréat es-sciences. — Les épreuves écrites pour la session de juillet-août se feront au chef-lieu de chaque département de l'Académie, le vendredi 15 juillet, à 7 heures.

A Saint-Etienne, elles auront lieu à l'école de la rue des Chappes.

A Lyon, à la Faculté des sciences, qual Claude-Bernard.

A Bourg, à l'Institution Carriat. A Mâcon, dans la salle des séances du Conseil général.

Tous les candidats composeront à la fois et se rendront sans autre avis au chef-lieu indiqué sur leur demande.

Les épreuves orales auront lieu à Lyon. Les candidats admissibles seront avisés individuellement du jour où ils auront à les subir.

Accident de bicyclette. — Un cycliste a fait en face de la brasserie Hilaire, à l'angle de la place Marengo et de la rue Praire, une chute malheureuse.

Heureusement, l'accident n'a pas eu de suites graves: le véloceman honteux d'avoir ramassé une « pelle » se releva inconscient et s'en alla furieux contre sa « bécanne ».

Commencement d'incendie. — La nuit dernière, vers 1 h. 14, un commencement d'incendie s'est déclaré dans l'atelier de teinturerie Couzon-Bianchard, rue de la Montée, 26.

Le feu, qui avait pris naissance à la porte d'entrée, a été rapidement éteint par trois pompiers aidés de quelques voisins.

Suivant les journaux, le prince siamois Chira arrivera au mois de juin à Saint-Petersbourg. Il entrera à l'école impériale des pages.

La catastrophe du Péage. — Grenoble. — Les débats du Péage-de-Roussillon, après deux audiences consacrées au rapport de M. le conseiller Duhamel, sont renvoyés à l'audience de la cour d'appel du 23 juin.

On entendra alors plusieurs témoins.

L'antisémitisme en Algérie Nouvelles bagarres Alger. — Une assez vive effervescence n'a cessé de régner toute la journée à la suite du bruit que M. Max-Régis serait mis en liberté aujourd'hui.

Des groupes nombreux, porteurs de drapeaux et accompagnés de musique se rendirent devant la prison civile à diverses reprises, mais ils éprouvèrent de fortes déconvenues, aucun ordre d'élargissement n'étant encore arrivé.

Les manifestants redescendirent dans la soirée en groupes compacts dans la ville.

Dans le tournant de Rovijo, une famille juive ayant invectivé les manifestants, ceux-ci lancèrent une grêle de pierres contre les fenêtres et envahirent la maison. Il y eut plusieurs blessés.

Une autre bagarre se produisit un peu plus tard. Deux juifs ont été légèrement blessés.

LA GUERRE HISPAÑO-AMERICAINE Sur Mer UNE ERREUR New-York. — L'Evening Journal apprend du cap Haïtien que le navire de guerre américain le Texas a ouvert le feu sur le Vicent et le Marblehead également américains sans toutefois les atteindre.

Ces deux derniers qui étaient dans l'obscurité par crainte de l'attaque des torpilleurs avaient été pris pour des vaisseaux espagnols.

Ils sont heureux que les américains aient mal tiré et nouveau qu'il le reconnaissent.

UN ISOLÉ Alger. — Un torpilleur américain a été signalé par le sémaphore. Après avoir hissé le pavillon, le torpilleur a disparu dans la direction nord-ouest.

CONVOYAGE DES TROUPES DE DEBARQUEMENT New-York. — Les transports, en route pour Santiago, sont accompagnés de 6 navires qui suffiraient pour les protéger contre l'escadre espagnole si elle venait à leur rencontre.

A Cuba LA SITUATION S'AGGRAVE New-York (source américaine). — D'après des avis reçus de la Havane, la garnison de cette ville se compose de 46.000 hommes de troupes régulières et de 13.000 volontaires. Tout le reste de la province a été abandonné aux insurgés qui attaquent journellement la banlieue de la capitale.

Le maréchal Blanco a montré une certaine méfiance à l'égard des volontaires. Il a refusé de donner des armes aux compagnies indépendantes qu'il croit capables de désertir en masse à la première occasion.

Tous les Cubains et les Espagnols nés à Cuba sont étroitement surveillés et le moindre soupçon suffit pour les faire arrêter.

Beaucoup de magasins sont fermés. Les reconcentrés sont dans la misère la plus affreuse.

Aux Philippines LES FORCES ALLEMANDES A MANILLE Berlin. — Lorsque le vaisseau allemand Kaiserin Augusta, commandé par l'amiral Diedrich sera arrivé à Manille, les forces allemandes seront de trois navires et de 900 hommes.

miral Dewey, ni le commandant des navires anglais, français et allemands ne permettront aux insurgés de s'emparer de Manille dont ils massacraient les habitants.

LE RENFOULEMENT DES NAVIRES ECHOUÉS San-Francisco. — Certaines compagnies se seraient occupées du renforcement des navires espagnols coulés dans la bataille de Manille.

En Espagne LES CABLES COUPÉS SE PORTENT BIEN Madrid. — M. Sagasta a dit que le câble de Santiago n'était pas coupé, car il a reçu des dépêches ce matin.

On n'a reçu aucune nouvelle, ni des Philippines, ni au sujet du destroyer Terror que les Américains supposent coulé.

Madrid. — Bien que les Américains prétendent avoir coupé le câble de Cuba, des dépêches de La Havane datées d'hier soir ont été reçues à Madrid.

La poste américaine continue à s'emparer des lettres à destination de l'Espagne, même de celles contenant des valeurs et de celles adressées à des étrangers.

Si cette mesure, sans précédent dans les guerres entre pays civilisés, n'est pas rapportée, l'Espagne usera de représailles sur les biens des Américains établis sur le territoire espagnol.

A LA CHAMBRE ESPAGNOLE Madrid. — A la Chambre, un incident s'est produit au sujet des Philippines. Plusieurs députés de la minorité ont attaqué l'ancien gouverneur, le général Primo de Rivera, le blâmant d'avoir accepté la décoration de San-Francisco que le gouvernement lui avait accordée en raison des services qu'il avait rendus aux Philippines.

M. Romero Giron, ministre des colonies, et le général Correa, ministre de la guerre, ont pris la défense de l'ancien gouverneur, disant que l'insurrection actuelle était tout à fait indépendante de la précédente que le général avait réussi à apaiser.

Aux Etats-Unis LES CHINOIS S'ENMÈLENT New-York. — Des dépêches de Cleveland (Ohio) annoncent que le docteur Chan, médecin chinois, a demandé l'autorisation de créer un contingent de 200 Chinois à San-Francisco.

Il se propose de partir avec ses compatriotes pour aller aux Philippines dans le but de convaincre les habitants chinois des bienfaits d'un protectorat américain.

Il offre également ses services en qualité de général dans l'armée chinoise qu'il croit pouvoir lever aux Philippines pour prêter main forte aux troupes américaines.

L'ORGANISATION ANTICIPÉE Washington. — Un fonctionnaire des postes et télégraphes est déjà en route pour Santiago où il procédera à l'installation d'un bureau qui serait dirigé officiellement et prendrait le nom de succursale n° 1 du bureau de New-York.

Des mesures semblables ont été prises en ce qui concerne Manille, où le bureau sera désigné sous le nom de succursale n° 1 de San-Francisco.

DÉCRET D'ANNEXION Washington. — La Chambre des représentants a voté aujourd'hui par 96 voix contre 76, l'annexion des Iles Hawaï.

LES ILES LADRONES Washington. — Le président McKinley aurait décidé de saisir les Iles Ladrones. Une partie des troupes qui ont quitté il y a quelques jours de San-Francisco, iront dans ces îles dont elles prendront possession.

L'île de Guchan sera utilisée comme dépôt de charbon.

LES CONDITIONS DE LA PAIX New-York. — Un diplomate américain des plus haut placés a déclaré aujourd'hui, dans une intéressante interview, qu'on se rend parfaitement compte en Amérique du désir qu'a l'Espagne de voir cesser la guerre.

Le gouvernement américain, a-t-il dit, ne fera pas d'avances. Il attendra jusqu'à ce que l'Espagne fasse les démarches sans équivoque et qu'elle accepte les conditions principales de l'Amérique: l'abandon de Cuba et de Porto-Rico et le paiement d'une indemnité de guerre avec la garantie des puissances européennes.

A l'Etranger L'ANGLETERRE COOPÈRERA AU RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX Londres. — A la Chambre des communes, M. Balfour a dit que le gouvernement anglais saisira avec plaisir une occasion favorable pour amener la cessation des hostilités et pour assurer les négociations pour la paix entre l'Espagne et les Etats-Unis; mais cette tâche ne peut être entreprise que s'il existe une perspective raisonnable de voir ces démarches bien accueillies par les deux parties et d'entrevoir la possibilité d'un accord.

Malheureusement, il n'y a pas de raisons suffisantes pour croire que ces conditions soient remplies.

Sir Charles Dilke propose une réduction de 100 livres sur les appointements de lord Salisbury.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT Communications Diverses La Franco-Prévoyante (Société de retraites pour les deux sexes, approuvée par l'Etat). — Le conseil divisionnaire du Rhône, malgré les avis qui leur ont été adressés, croit devoir rappeler aux membres de la section (3, rue Jean-de-Tournes, institution Monet) et à la section (1, quai Saint-Antoine), que le siège de ces sections est transféré, depuis le 1^{er} juin, rue Quatre-Chapeaux, 13, au 1^{er} (côté Gutenberg).

Les adhésions et cotisations seront reçues, sans distinction de sections, le dimanche 12 courant, de 9 à 11 heures du matin, aux adresses suivantes: Matras des 1^{er}, 3^e, 8^e et 5^e arrondissements; 26, cours Vitton; 2, place Morel (côté de l'Alliance); 11, place Croix-Paquet (brasserie Vieille-Monnaie); 181, avenue de Saxe; 133, boulevard de la Croix-Rousse; place de la Bourse (côté Guillemin); 7, rue du Gare; mairie de Villeurbanne; à Bron (côté Conlon) en face de l'Assis; 16, chemin de la Favorite; place de la Pyramide, 25; 13, rue Quatre-Chapeaux, au 1^{er} (côté Gutenberg).

Les statuts sont adressés gratuitement à toute personne qui en fait la demande au siège divisionnaire, 27, rue de l'Arbre Sec, ou aux différents sections.

BIBLIOPHIE La Démocratie chrétienne. — Revue sociale mensuelle. Vient de paraître le n° de juin 1898. Prix dans ce numéro: Science sociale chrétienne; Théorie de la valeur; Le mutualisme des Syndicats anglais, etc.

Sociologie catholique. — Revue mensuelle. Vient de paraître le numéro de juin: La loi sur les accidents de travail; L'étalon d'or, par notre collaborateur A. Chaby; La théorie moderne du capital et la justice, par notre collaborateur G. Héral, etc...

Revue de la Jeunesse catholique. Vient de paraître le numéro de juin.

Hétérogénéité, transformisme et darwinisme problème de l'Espagne, par M. l'abbé de Casamajor. — Prix: avec figures, 6 francs; sans figures, 4 francs. En vente dans nos bureaux.

La lutte entre transformistes et créationnistes, si violente encore tout récemment, est entrée aujourd'hui dans une période, sinon d'apaisement réel, au moins de calme apparent.

Peut-être, le feu couve-t-il sous la cendre, mais il ne fait certain, c'est que les deux partis ne jugent pas pour le moment utile de faire reventer sur le tapis des arguments depuis longtemps mis en valeur de part et d'autre; par suite d'une commune lassitude, une trêve s'est conclue.

On attend de nouveaux faits et de nouvelles armes.

De temps à autre, cependant, l'un des partis tente une escarmouche, comme pour prouver que la paix définitive n'est pas signée; le livre de M. de Casamajor constitue une incursion de ce genre sur le terrain de l'adversaire, c'est à dire des transformistes.

M. de Casamajor a recueilli la plus grande partie des objections que l'on a faites jusqu'à la célèbre théorie de Lamarck, et il les a groupées sous une forme très claire et très personnelle.

Assurément, c'est une œuvre difficile que de réfuter le transformisme; il faut, pour l'aborder avec quelque chance de succès, avoir pénétré bien profond dans les secrets des diverses sciences humaines; il faut s'imposer la volonté et le très pénible travail de contrôler tous les faits, d'en examiner les conséquences

sur toutes leurs faces, de rejeter les affirmations insuffisamment prouvées, les documents scientifiques d'une valeur discutable.

Pour un grand nombre, nous croyons que les coups portés au transformisme par M. de Casamajor sont décisifs; pour tous, son livre est intéressant et nous avons éprouvé à le lire un réel plaisir.

ÉTAT CIVIL DE LYON FUNÉRAILLES DU 11 JUILLET Premier arrondissement. — Michel Gros, voyageur de commerce, 35 ans, église Saint-Polycarpe, f. 9 h.; Marie Laurencia, 4 mois, rue du Bon-Pasteur, 5, f. 1 h.

Deuxième arrondissement. — Louise Polliat, modiste, 49 ans, Charité, f. 6 h.; Marie Michaud, 12 ans, Charité, f. 9 h.; Pierre Faget, soldat, 22 ans, hôpital Desgenettes, f. 7 h.

Troisième arrondissement. — Vve Borget, née Borget, sans profession, 70 ans, chemin de Grange Rouge, 46, midi; François Fayot, occ. asiatique, 72 ans, rue Parmentier, 71, 1 h.; Victor Granget, 2 ans, rue Boileau, 248, 2 h.; François Porcher, tisseur, 54 ans, cours Henri 81, 4 h.; Ep. Ageron, née Ambruster, corsaire, 26 ans, avenue de Saxe, 317, 6 h.

Quatrième arrondissement. — Epouse Lapierre, marchande, 34 ans, rue Saint-Pothin, 34, 10 h.; Jean Meunier, employé, 41 ans, hôpital de la Croix-Rousse, midi; Alexandrine Privat, dévidienne, 38 ans, hôpital de la Croix-Rousse, 2 h.; Joseph Braucher, tisseur, 63 ans, grande-rue de la Croix-Rousse, 81, 4 h.; Vve Fradin, 75 ans, 1, av. des Tapis, 6 h.

Cinquième arrondissement. — Vve Arling, née Vaud, rentière, 77 ans, quai Pierre Scize, 9, h.

Sixième arrondissement. — Néant.

MARCHÉ AUX BESTIAUX Lyon-Vaise, 10 juin 1898. Veaux amènés... 1261 Vendus... tous Prix (pied et non compris) les 100 k.: 80 à 100 f. Boufs amènés... 562 Vendus... 463 Prix (pied et non compris) les 100 k.: 135 à 156 f.

Très gros marché sur les veaux; baisse considérable vu le nombre.

Spectacles & Concerts MUSIQUE MILITAIRE. — Tous les jours, de 5 à 6 h., au kiosque de la place Bellecour, concert.

CONCERTS BELLECOUR. — Kiosque de la place Bellecour. — Aujourd'hui, à 8 heures du soir, Concert. Orchestre de la ville (60 exécutants), sous la direction de M. Georges Hils.

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS. — Etablissement Journal de 1^{er} ordre. Sources ferrugineuses. Casino. Tous les dimanches concert, de 6 h. à 8 h. 1/2. Jeudi et dimanche, deux concerts, de 6 h. à 8 h. Orchestre de 20 musiciens sous la direction de M. Jouberty.

Tir aux pigeons. Feu d'artifice. Attractions diverses.

CÉRÉALINE GIRAUD L'ALIMENT le plus digéré pour les jeunes enfants, les personnes les plus débiles, les convalescents et les personnes âgées. Le meilleur produit le plus agréable, le plus nourrissant.

A VENDRE une fort jolie propriété très proche de Lyon, se composant d'un APPARTEMENT TRÈS CONFORTABLE de 12 Pièces et d'un très grand jardin avec Pelouses et Ombrages. Desservie par les tramways électriques.

S'adresser tous les soirs, de 3 à 7 heures, au bureau du journal.

HERNIES 30 ans de succès sans opération et souvent en 15 jours, guérison radicale (supprimant les bandages). Les preuves irréfutables sont à l'appui. Dr GAUILLARD, médecin de la Faculté de Médecine, 10, rue de la République à LYON.

Le Gérant: H. GRINDA. Imprim. de la France Libre, 35, r. Condé, Lyon J-B BALLEST, directeur.

FEUILLETON DE LA « FRANCE LIBRE » du 11 juin 1898

COSTAL L'INDIEN par Gabriel FERRY

Pendant près de trois mois que don Mariano avait passé à Mexico, dans le courant de l'année précédente, le jeune officier avait ébauché avec dona Gertrudis (Marianita était restée à Oajaca, chez une de ses proches parentes) un de ces romans d'amour aux quels la conformité d'âge, la parité des positions sociales et des fortunes, les convenances, en un mot, ne tardent pas à faire succéder la réalité prosaïque du mariage.

Une brusque absence, commandée par les exigences du service militaire, pendant laquelle don Mariano quitta aussi Mexico subitement, avait seule empêché un dénouement semblable de s'accomplir.

Don Rafael n'avait pas, il est vrai, déclaré formellement sa passion à celle qui en était l'objet; mais il avait espéré que la jeune fille l'avait suffisamment comprise et que peut-être elle en accueillerait l'aveu sans colère.

Il ne s'était pas ouvert davantage à son père, ne croyant devoir le faire qu'avec l'agrément de dona Gertrudis.

Peu à peu, quand il s'en trouva éloigné, le souvenir des indices favorables qu'il avait cru remarquer chez elle s'affaiblit à mesure que s'augmentait celui de sa beauté, dont l'impression lui arrivait parée des couleurs séduisantes du prisme de l'éloignement, et il se prit à trembler d'avoir été trop présomptueux.

Bientôt il passa d'un doute cruel à une certitude plus cruelle encore: celle de n'être pas aimé. Don Rafael voulut chasser le souvenir de Gertrudis, en se disant qu'il ne l'avait jamais aimée non plus.

Ce fut alors qu'il s'aperçut de l'empire sans bornes que la jeune fille exerçait sur lui, en tombant loin d'elle dans une mélancolie profonde.

Ce fut dans ces dispositions d'esprit que le premier cri de l'indépendance mexicaine, poussé par Hidalgo, vint surprendre le jeune officier. Imbu des idées libérales que son père lui avait transmises, et les portant à un degré plus élevé; connaissant, d'autre part, l'ardeur passionnée avec laquelle don Mariano Silva et sa fille accueillaient l'espoir de l'émancipation même la plus lointaine, et bien sûr de l'approbation de tous trois, il résolut, dans son noir chagrin, d'aller hardiment se jeter sous la bannière de l'insurrection, et à la première rencontre qui aurait lieu entre les troupes royales et les indépendants, de se faire casser la tête et de se débarrasser ainsi d'une existence que lui était à charge.

Heureusement pour lui, le messager envoyé par son père vint surprendre don Rafael au moment où il allait employer ce moyen très détourné d'arriver à la possession de celle qu'il aimait si tendrement.

Pour le dire en passant, ce message enjoignait tout simplement à l'officier de venir trouver son père, pour apprendre de lui des choses trop importantes pour être confiées au papier ou lui être transmises par la bouche d'un serviteur.

Don Rafael, d'après les antécédents politiques de son père, ne douta pas que, s'il le mandait près de lui, c'était pour l'engager à offrir son bras à la cause de l'indépendance mexicaine.

Ce message, d'une signification si mystérieuse, remit l'officier dans la voie du sens commun, et il vit dans le voyage qu'il allait être forcé d'entreprendre, un moyen tout naturel de sonder les dispositions du cœur de dona Gertrudis, en lui faisant connaître l'état du sien. Puis, renonçant à ces idées chevaleresques par suite des tracas qu'il s'était interdit à Mexico de s'ouvrir à don Mariano sans le consentement de sa fille, il résolut de lui déclarer, avant tout, sa passion pour Gertrudis, aimant mieux, à tout prendre, devoir à l'obéissance filiale la possession de la femme sans laquelle il ne pouvait plus vivre, que de renoncer à cette possession si ardemment désirée.

On conçoit maintenant avec quelle impatience fébrile don Rafael devorait les lieues qui séparent Mexico de Oajaca, et comment, de peur d'arriver un jour plus tard, il préféra de courir le risque de périr, en gagnant le soir même l'hacienda de las Palmas.

Avons-nous besoin de dire qu'il avait calculé d'avance toutes ses étapes, et

qu'en renvoyant à son père le message qui lui avait été expédié, il l'avait chargé de dire, en passant à l'hacienda de don Mariano, le jour et presque l'heure à laquelle il comptait venir lui demander l'hospitalité d'une nuit et d'un jour?

Sans savoir l'importance que don Rafael attachait à cette visite, don Mariano l'agréa comme une politesse dont il ne pouvait que savoir gré au fils de son voisin de campagne et de son ami.

Quant aux sentiments de dona Gertrudis, nous n'avons plus que faire d'en parler. Ce n'est pas donné l'amoureux don Rafael pour apprendre le plaisir secret avec lequel sa présence était attendue, et l'ardeur des vœux qu'avait attachés à sa faveur le terrible danger auquel il venait d'échapper?

A l'époque où il arrivait dans l'Etat de Oajaca, l'insurrection venait d'y pénétrer. Au moment de lever le masque, Hidalgo avait envoyé des agents dans toutes les provinces pour les soulever en même temps que celle de Valladolid.

Ceux expédiés à Oajaca par le curé de Dolores étaient deux compagnards du nom de Lopez et d'Armenta; mais tous deux, pris par les autorités espagnoles, avaient été exécutés, et leurs têtes exposées, pour l'effroi des insurgés, sur la grande route d'Oajaca.

Le mouvement d'insurrection n'en éclata pas moins, malgré ces mesures de rigueur, et un autre compagnard du nom d'Antonio Valdés venait de se mettre à sa tête avec tous les hommes

qu'en renvoyant à son père le message qui lui avait été expédié, il l'avait chargé de dire, en passant à l'hacienda de don Mariano, le jour et presque l'heure à laquelle il comptait venir lui demander l'hospitalité d'une nuit et d'un jour?

Sans savoir l'importance que don Rafael attachait à cette visite, don Mariano l'agréa comme une politesse dont il ne pouvait que savoir gré au fils de son voisin de campagne et de son ami.

Quant aux sentiments de dona Gertrudis, nous n'avons plus que faire d'en parler. Ce n'est pas donné l'amoureux don Rafael pour apprendre le plaisir secret avec lequel sa présence était attendue, et l'ardeur des vœux qu'avait attachés à sa faveur le terrible danger auquel il venait d'échapper?

A l'époque où il arrivait dans l'Etat de Oajaca, l'insurrection venait d'y pénétrer. Au moment de lever le masque, Hidalgo avait envoyé des agents dans toutes les provinces pour les soulever en même temps que celle de Valladolid.

terrasse, à la vue de l'immense plaine inondée et déserte sur laquelle les seules îles de proie volaient en criant.

Don Mariano, avec la double quietude d'esprit des propriétaires dont la richesse assure l'avenir, du moins selon les chances ordinaires de la vie, et de l'homme que son âge affranchit du joug des passions de la jeunesse, fumait un cigare tout en se laissant aller aux oscillations de son fauteuil de cuir à bascule.

A côté de lui se dressait une table sur laquelle, dans des tasses de Philippines, fumait ce café que les Espagnols appellent le café de sieste, par antiphrase sans doute, car il est habituellement d'une force à mettre le sommeil en fuite pour vingt-quatre heures.

Debout à l'entrée du jardin, don Rafael, la contenance calme et le cœur ému à l'idée de l'entretien qu'il allait provoquer, tour à tour confiant ou craintif, semblait contempler avec la persistance d'un naturaliste, les évolutions des ramiers à la cime des arbres.

Gertrudis, la tête baissée, le visage calme aussi, s'occupait à broder une de ces grandes écharpes de baptême blanche que les cavaliers mexicains laissent flotter sur leurs épaules comme le burnous blanc des Arabes, pour amortir l'ardeur brillante des rayons du soleil.

En dépit de la tranquillité apparente de l'haciendero, un nuage sombre passait parfois sur son front, et le visage de don Rafael, pâle et soucieux par intervalles, démentait aussi de temps à autre l'air distrait qu'il affectait.

EAU D'ARQUEBUSE
De l'Hermitage des Freres Maristes
LIQUEUR DE L'HERMITAGE
MYRIENNE, STOMACHIQUE & STIMULANTE

EVITEZ LA FRAUDE
SI VOS CHEVEUX TOMBENT
Faites usage du VERITABLE PETROLE HAHN

BLANCHISSERIE MODELE
40, Rue des Remparts-d'Ainay, LYON
Blanchissage inoffensif et hygienique du linge par la lessive et le savon seuls

Nouveaux Appareils pour le Traitement DE LA VIGNE
SOLIDITE ET FONCTIONNEMENT GARANTIS
JEAN BERNUS Constructeur

SPÉCIALITÉ D'AFFICHES
de toutes DIMENSIONS
Imprimerie Universelle
35 rue Condé LYON

ON DEMANDE pour Soignée d'épargnie, agents particuliers à appointements fixes ou rémunérés par une remise sur les souscriptions obtenues.

ON DEMANDE un employé intelligent, ayant bonne écriture pour faire la correspondance, jeune de préférence. Sérieuses références exigées.

ON PLACERAIT sur garniture de riantes sérieuses en une ou plusieurs fractions et à 3.75 0/0 une somme considérable. N° 2471.

A VENDRE, près Lyon 1° Belle habitation à 30 min de Lyon...

A LOUER Villa 9 pièces, av. jardin 800 m. Demi-Lune. Baudry, 16, pass. Terreaux, Lyon

A VENDRE Belle mai on neuve et de joli rapport, située rue de Nuits. Prix, 32.000 fr.

A VENDRE près le cirque Rancy. Bel immeuble de rapport; prix 100.000 francs et terrain pour bâtir d'angle et avantageux.

A LOUER pour l'été, maison de campagne, à Jussy-Soyez. Huit chambres meublées, jardin, ombrages; à 20 minutes de la station des bateaux du lac Léman...

LYON - 4, AVENUE DES PONTS, 4 - LYON

Fabrique de Parapluies OMBRELLES En-Cas AU CHINOIS
Grand Choix de Cannes JOLIS ARTICLES POUR CADEAUX
Tous les Articles sont fabriqués par la Maison

LYON - 4, AVENUE DES PONTS, 4 - LYON

AUX MÉNAGÈRES ET CUISINIÈRES
Fournitures générales pour pâtisseries, confiseurs et ouïsnières. - Moules et ustensiles de tous sortes. Argenterie. Cuivrierie. Essences et parfums, vanilles, Huiles d'olives et autres. Vins fins et liqueurs. - Choix des meilleurs livres de pâtisserie et de cuisine.

LYON - 5, Cours Gambetta, 5 - LYON

FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES
Et de Pèse-Liquides en tous Genres
Fabrique de Bouteilles, de Machines à boucher, à capsuier, à vincer, à tirer, de Filtrés et tout ce qui concerne les Fournitures pour Négociants en Vins, Distillateurs, etc.

On demande à acheter en comptant un viager, partie comprenant un terrain, un bel immeuble, à Lyon. - Offres au service de la publicité sous le n° 2467.

UN ABBÉ au grand séminaire, demande un précepteur dans famille chrétienne pour les mois d'août et de septembre.

UNE PERSONNE compétente et expérimentée en la matière, s'occuperait de questions litigieuses et de règlements de successions. Ecrire sous le n° 2465.

A LOUER pendant les vacances, le chalet de Lefebvre; station d'air, pays de chasse, ombrages et jardins. Pour renseignements, s'adresser à Mme Charriot, Vauzry par Frangy (Hte-Savoie).

ORGUE A TUYAUX A VENDRE (bonne occasion) Buffet et monte parlants, 4 jeux Clavier transpositeur se souflant aux pieds.

ON ACHETERAIT dans un rayon de 100 à 150 kil. de Lyon, belle forêt de bons et beaux sapins. Pressé. - Adresser les offres détaillées au service de la publicité, sous le n° 2472.

BEL IMMEUBLE de joli rapport, neuf, bien construit, à vendre, dispositions d'excellentes, Avenue de Saxe, angle rue et près grand cours. Prix, 420 000 francs. Pour renseignements et traiter, s'adresser au service de la publicité, sous le n° 2469.

CASINO DE Charbonnières-les-Bains
Saison du 1er Mai au 31 Octobre
ETABLISSEMENT THERMAL DE 1er ORDRE
Eau minérale ferrugineuse, reconnue par l'Etat

PIANOS D'OCCASION
Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles
GRAND, PLEYEL, etc. - Garantie sur tous les Instruments

VOIES URINAIRES VICES DU SANG
DOCTEUR JOBERT
CONSULTE à LYON, les 3, 4 et 5 de chaque Mois

Verreries de Blanzv (Saône-et-Loire)
AGENCE DE LYON: 114, PLACE CARNOT
Bouteilles de toutes Formes

Harpe Chromatique SANS PÉDALES
MORIS MORETTON & CIE
Pianos et Orgues

STATUES DE S'ANTNE DE PADOUÉ
NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ
STATUES RELIGIEUSES EN T° GENRES, CRÈCHES POUR NOËL

GRANDE PHARMACIE L'ÉLÉPHANT
Maison de Confiance et de Bon Marché
NOUVELLE GRANDE BAISSE DE PRIX

Nous recommandons spécialement Le Magasin de Chaussures
A L'ESPÉRANCE
ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE
HOTEL DE ROME & DE BELLECOUR

TOUS LES DIMANCHES 10 Centimes
LA FRANCE LIBRE ILLUSTRÉE
EN VENTE: Dans tous les KIOSQUES, chez tous les MARCHANDS DE JOURNAUX

BOURSE DE PARIS du 10 Juin
Table with columns: PRÉCÉD. CLOTURE, FONDS D'ÉTAT, DERNIER COURS, TERME, ACTIONS, COMPT., OBLIGATIONS, DERNIER COURS, PRÉCÉD. CLOTURE, OBLIGATIONS, DERNIER COURS, EN BANQUE

BOURSE DE LYON du 10 Juin
Table with columns: PRÉCÉD. CLOTURE, FONDS D'ÉTATS, DERNIER COURS, PRÉCÉD. CLOTURE, OBLIGATIONS, DERNIER COURS, PRÉCÉD. CLOTURE, ACTIONS, DERNIER COURS, PRÉCÉD. CLOTURE, ACTIONS, DERNIER COURS